

COUPE DE FRANCE COMPET'LIB

« 2017/2018 »

(Adopté par le Conseil d'Administration du 21/10/2017)

Objectifs :

Cette compétition permet d'offrir une nouvelle formule sportive aux licenciés Compet'lib. Sous le modèle de la Coupe de France « Jeunes », douze équipes seront qualifiées pour la Finale.

Engagements/Participants :

Toutes les équipes qui participent aux compétitions Compet'Lib des Ligues et/ou des Comités Départementaux peuvent s'inscrire.

Toutes les équipes des Fédérations Affinitaires peuvent s'inscrire via la « Licence Compet'lib Passerelle », dans ce cas les licenciés de cette équipe sont rattachés au Groupement Sportif Départemental de leur Département.

La mixité dans les équipes est obligatoire.

Pour la phase qualificative, la mixité est laissée à la discrétion des ligues.

Pour la phase finale, la mixité est obligatoire à raison d'un minimum d'une joueuse en permanence sur le terrain hors libéro.

La Licence « Compte'lib Passerelle » peut être délivrée à tous licenciés d'une Fédération Affinitaire. La délivrance de cette licence se fait de la même manière qu'une « Licence Compte'lib », pour bénéficier du tarif préférentiel, le licencié devra joindre à son dossier une copie de sa licence « Fédération Affinitaire » de la Saison en cours.

Les joueurs titulaire d'une licence « Compétition Volley » peuvent y participer sous réserve de ne pas évoluer dans les championnats régionaux, Nationaux ou LNV.

Participation et Prise en Charge :

La Fédération Française de Volley-Ball :

- > Organisera la phase finale à 12 équipes qui aura lieu du 25 au 27 mai 2018 à Rouen lors de la Ligue Mondiale. Accueil des équipes le vendredi soir. Matches le samedi et le dimanche
- > Prendra en charge Deux nuitées pour chaque équipe composée de 10 joueurs maximum et 2 Encadrants.
- > Repas : Le repas du premier soir sera pris en charge par la FFVB.
- > Invitera les équipes à assister aux deux matches de La Ligue Mondiale.

Chaque équipe s'acquittera un droit d'engagement de 250 €

Formule Sportive :

Les 12 Ligues Régionales ci-dessous doivent fournir une équipe à la FFVB pour le 30 avril 2018 au plus tard – Ligues : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre, Grand-Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Chaque Ligue est responsable du déroulement de cette compétition, elle peut déléguer à ses comités Départementaux

La formule sportive choisit doit conduire à avoir un club sportivement qualifié pour la Phase Finale. Celle-ci peut être organisée sous forme de rencontre simple, de rencontre en aller-retour ou sous forme de tournoi.

Dans le cas où une Ligue ne serait pas en capacité de fournir une équipe pour la phase finale Fédérale, la place sera proposée à une autre Ligue en suivant l’ordre du classement. Le classement des ligues sera effectué en fonction du nombre de ses licences compét’Lib de la présente saison.

Arbitrage des Matches :

- > Pour la Phase Régionale, chaque match doit être « auto-arbitré »
- > Pour la Phase Finale, la FFVB fournira et prendra en charge les arbitres.

Eco Responsable :

L’objectif de la phase régionale est de réduire l’empreinte carbone et donc de faire en sorte que les déplacements des équipes soient minimisés. Le critère géographique sera donc le premier retenu.

Récompenses :

Le vainqueur de la Coupe de France gagne un trophée et un maillot de l’équipe de France sera offert à chaque membre de la délégation de l’équipe vainqueur.

L’ensemble des autres participants de la phase finale seront dotés d’un tee-shirt millésimé au titre de la compétition.